

La voix de St-Didace

Décembre 2025 www.saint-didace.com Volume 20, Numéro 10

LE 16
DÉCEMBRE
15H30 À 20H
DANS LA GRANDE
SALLE DE L'ÉCOLE



ÉCOLE GERMAIN-CARON
MARCHÉ DE NOËL
Des Petits Chefs
PLATS CUISINÉS, BREUVAGES ET BOUCHÉES SUCRÉES



**CRÉATIONS
ARTISTIQUES**
PROJETS DE MENUISERIE
PROJETS DE COUTURE
FRIPERIE
LIVRES, DÉCORATIONS,
JOUETS USAGÉS
...

490 RUE PRINCIPALE, SAINT-DIDACE



Message du Maire

Chères concitoyennes et concitoyens,

À l'approche de Noël et de la nouvelle année, je souhaite vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil et de l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux.

Que cette période des Fêtes soit pour chacun de vous un moment de joie, de partage et de retrouvailles avec vos proches.

L'année qui s'achève a été riche de projets et de défis pour notre municipalité. Grâce à votre confiance, votre support et votre solidarité, nous avons pu ensemble travailler à construire un cadre de vie toujours plus dynamique et agréable pour notre communauté.

Les défis vont demeurer de plus en plus nombreux pour le futur des petites localités comme la nôtre. En effet, l'explosion des coûts pour les matériaux, le maintien et la construction d'infrastructures, les services aux citoyens, la rareté de professionnel spécialisé et de personnel formé et compétent continueront d'accroître une forte pression inflationniste sur nos finances communes.

Heureusement nous pouvons compter sur un Conseil composé de gens créatifs et avisés, qui travaillent étroitement avec une jeune équipe municipale motivée et compétente.

En 2026, poursuivons donc dans un esprit de bonne entente, d'entraide et d'optimisme. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite.

Joyeux Noël à toutes et à tous, et une excellente année 2026 !





Avis Public

Assemblée publique de consultation

PROJET DE RÈGLEMENT # 415-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 17 novembre 2025, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement suivant :

- **415-2025** modifiant le règlement original numéro 063-1989-05, intitulé « *Règlement relatif aux conditions d'obtention des permis de construction* », afin d'insérer des chemins à la liste des chemins municipaux et provinciaux non conformes à l'annexe 2.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **15 décembre 2025 à 19 h** en salle de conférence de la Maison de la Rivière Maskinongé, située au 531, rue Principale à Saint-Didace.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que la conséquence de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, au bureau de la municipalité, situé au 380, rue Principale à Saint-Didace.

Fait et donné à Saint-Didace
Ce 18^{ième} jour de novembre 2025

Chantale Dufort dg

Chantal Dufort
Directrice générale

Vignoble Saint-Gabriel
100% BIOLOGIQUE

450 835-3726

www.vignoblesaintgabriel.com
info@vignoblesaintgabriel.com

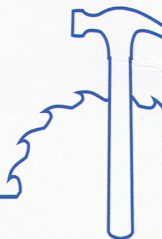


L'ATELIER J.G. LAGACÉ

Mobilier extérieur
Bois neuf et usagé
Clous, vis et boulons
Portes et fenêtres usagées
Dépannage en quincaillerie,
plomberie et électricité

360, route 348
Saint-Didace, Qc J0K 2G0
coquilledunord@hotmail.com

450-835-4206





Horaire des Fêtes

24 et 31 décembre
de 8h à 17h

25 décembre et 01 janvier
10h à 15h

26 décembre et 02 janvier
10h à 15h



NOUS SOMMES OUVERTS!



DÉPANNEUR



DES LACS

Heures d'ouverture

Lundi au Mercredi..... 7h à 19h

Jeudi et Vendredi..... 7h à 20h

Samedi..... 9h à 17h

Dimanche..... 10h à 16h

100, Route 349, Saint-Didace

450-835-0099





Bibliothèque

Journée internationale des bénévoles

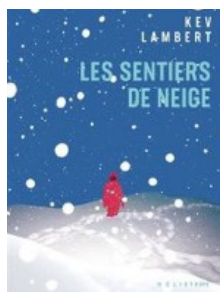
rabq.ca/5decembre



Merci à vous, bénévoles dévoués de notre bibliothèque. Grâce à votre temps, votre sourire et votre passion pour la lecture, notre communauté profite d'un lieu vivant, accueillant et inspirant. Votre contribution est précieuse et fait une réelle différence. Vous êtes le cœur de ce service essentiel. Merci infiniment à Francine Tremblay, Sylvie Gagné et Raphaël Molière!

Le temps des fêtes et un moment pour se reposer et profitez d'un bon livre au coin du feu. Voici quelques suggestions pour vous. N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne à biblioetcie.ca.

Disponible en ligne ou en prêts entre bibliothèques



Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2025 au 4 janvier inclusivement. L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un mois de décembre plein de belles découvertes littéraires et de doux moments de joie. *Joyeuses fêtes et bon début d'année!*

Andréanne Baillargeon
Coordonnatrice aux loisirs et à la culture
530, rue Principale
Saint-Didace J0K 2G0
450-835-4184 poste 8207
biblio128@reseaubibliocqlm.qc.ca

Horaire BIBLIOTHÈQUE
Mardi 13 h à 16 h
Dimanche 10 h à 12 h

160 Rue Saint Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, QC J0K 2N0 Téléphone 450 835-4794	Ouvert tout les jours 8h00 à 21h00



Studio Lab

Le Studio Lab, un espace d'expression et de découverte, ouvre ses portes à tous les créatifs, quel que soit leur âge. Que vous soyez un musicien en herbe, un cinéaste amateur passionné, ou simplement à la recherche d'une expérience divertissante et enrichissante, vous trouverez votre bonheur ici.

Initiez-vous aux techniques d'enregistrement musical, pratiquez avec de multiples instruments, libérez votre voix lors d'une session de karaoké endiablée ou plongez dans l'univers du court-métrage en découvrant les bases de la réalisation via nos systèmes Apple.

Et ce n'est que le début ! Restez à l'affût de notre calendrier via notre page Facebook «Saint-Didace en fête». https://www.facebook.com/profile.php?id=61575026129063&locale=fr_CA

Toutes nos activités y seront bientôt diffusées.

Jasmine Drouin et David Jobin
530, rue Principale
Saint-Didace J0K 2G0
450-835-4184 poste 8207
loisirs@saint-didace.com

Horaire STUDIO LAB
Vendredi 19 h à 21 h





Loisirs Municipaux

CANTINE

AU CHALET DES LOISIRS



Eh oui, c'est le retour de la **Cantine Plaisirs d'hiver** au chalet des loisirs de Saint-Didace, pour une nouvelle saison hivernale !!!

Pour faire rouler notre cantine à plein régime, nous sommes à la recherche de bénévoles qui ont envie de s'impliquer avec nous.

Qu'est-ce que la **Cantine Plaisirs d'hiver** ?

La cantine a été mise en place pour venir bonifier l'utilisation des installations hivernales offertes au parc Claude-Archambault, situé au 25 rue Allard.

La **Cantine Plaisirs d'hiver** vient apporter un plus à tous ceux et celles qui profitent de la patinoire, de la super butte de glisse ou du parc de jeux. Elle sert de lieu rassembleur pour nos jeunes Didaciens et nos belles familles.

Les gens peuvent y acheter des grignotines, des sucreries, des breuvages. Il y aura même quelques repas chauds offerts pour les plus affamés.

L'horaire envisagé par la municipalité serait la suivante :

- Vendredi de 16 h à 20 h 30
- Samedi de 13 h à 16 h
- Dimanche de 13 h à 16 h

Tu as envie d'être bénévole pour la **Cantine Plaisirs d'hiver**, voici comment nous contacter : 450-835-4184 poste #8207 ou à loisirs@saint-didace.com



Heures d'ouverture du chalet

Lundi	10:00 - 21:00	Samedi	10:00 - 22:00
Mardi	10:00 - 21:00	Dimanche	10:00 - 21:00
Mercredi	Fermé réservé club des aînés		
Jeudi	10:00 - 21:00		
Vendredi	10:00 - 22:00		

Ouvert le 25 décembre et le 1er janvier





Loisirs Municipaux

Club des aînés



Le temps des fêtes arrive à grands pas et le Club des aînés se rencontrera pour une dernière partie de cartes le mercredi 10 décembre 2025. **Le Club des aînés reprendra ses activités le 7 janvier 2026.** Joignez-vous à nous et venez discuter, pratiquer votre lancer aux poches, jouer au 500 ou au 31 et déguster une petite collation en bonne compagnie.

C'est avec plaisir qu'Andréanne Baillargeon vous accueillera tous les mercredis dès 13 h 30. Pour en savoir plus sur notre club des aînés, vous pouvez contacter la municipalité de Saint-Didace au 450 835-4184 poste 8207 ou écrire à loisirs@saint-didace.com.



Édition 2026



Samedi le 21 février

Au Parc Claude-Archambault
25 rue Allard, Saint-Didace

AUTO-TAMPONNEUSE

FEU DE JOIE **MUSIQUE**

GLISSADE **HOCKEY**

PATIN

Programmation complète de la journée
dans le prochain journal

LOISIRS@SAINT-DIDACE.COM
450-835-4184





École Germain-Caron

Collecte de vêtements, de livres et de jouets pour le Marché de Noël des P'tits chefs

Nous avons besoin de votre aide pour garnir nos tables lors de notre traditionnel marché de Noël. Cette année, il s'appellera : le Marché de Noël des P'tits chefs. Donc, si vous avez des vêtements usagers en bon état à nous donner ou encore des livres, des jouets ainsi que des décorations, nous vous serons très reconnaissants. Vous pouvez venir les **porter à partir du mardi 9 décembre et ce, à tous les mardis et les jeudis entre 8 h 30 et midi**. Nous collecterons tous vos dons jusqu'au 16 décembre. Merci infiniment !!

Benjamin Duguay, 4^e année

Visite de Lucine Bôl, écrivaine lanaudoise

Lucine est venue le 23 octobre pour nous parler de sa passion pour l'écriture. Jusqu'à maintenant, elle a écrit 3 livres pour les enfants. Elle a aussi écrit des romans contemporains pour les adolescents et les adultes. Elle espère être publiée par une maison d'édition. Lors de sa visite, elle nous a parlé de son processus d'écriture. Elle nous a aussi expliqué qu'elle est née en France et qu'elle a toujours voulu venir s'établir au Québec. Avec son frère, ils rêvaient d'habiter dans un autre pays. Elle travaille présentement aux Jardins de la Bergère. C'est à cet endroit qu'elle a vécu une aventure avec un raton laveur. Son fils était très fâché contre le raton laveur qui venait « voler » les récoltes dans les champs. Lucine lui a alors inventé une histoire afin qu'il apprécie l'animal malgré tout. Elle a donc inventé l'histoire du petit raton laveur Sam qui venait voler les légumes et les fruits de son jardin pour nourrir sa famille.



Dylan Olivense, 5^e année

Projet cuisine

Depuis le début de l'année, tous les élèves de la classe de Mme Édith travaillent très, très fort pour cuisiner des mets que nous vendons comme moyen de financement. En fait, depuis le début, M. Maxime Duguay et Mme Francheska Santana animaient des ateliers culinaires les jeudis en après-midi. Depuis, ils ont lieu les mercredis. De plus, Mme Sylvie Lavergne en anime aussi à raison de deux fois par semaine. Ces derniers ont lieu les lundis et les mercredis. Tous ces ateliers ont lieu dans la cuisine de la grande salle (gymnase). Jusqu'à maintenant, nous avons cuisiné de la crème de rutabagas et de carottes à l'érable, de la crème de poireaux, du pistou de chou « kale »,

de la confiture de raisins et de pommes, de la confiture de prunes et de pommes, de l'ail dans l'huile ainsi que des concombres, des courgettes et des radis marinés. Lors des ateliers, nous apprenons aussi les noms précis des instruments de cuisine. Aussi, chaque élève de la classe a une tâche attribuée. Le but est d'amasser suffisamment d'argent pour faire un voyage à la fin de l'année scolaire.

Benjamin Duguay, 4^e année

Visite des pompiers

Aujourd'hui, je vais vous parler de la visite des pompiers qui sont venus le jeudi 30 octobre, juste avant l'Halloween. Ils avaient préparé une présentation PowerPoint. Comme nous avons tous plus que 9 ans, nous sommes rendus au niveau 3. C'est le plus haut niveau. Nous sommes maintenant considérés comme des experts. Ils nous ont montré ce que nous devons faire lorsqu'il y a un feu. Ils nous ont montré une vidéo des comportements à éviter. Par exemple, si tu fais parfois de la cuisine et que le contenu de la casserole prend en feu, tu prends le couvercle et tu le déposes dessus. De cette façon, tu enlèveras l'apport d'oxygène. Le feu s'éteindra aussitôt. On a aussi appris le triangle du feu. Il doit absolument avoir un combustible, un comburant (chaleur) et de l'oxygène pour obtenir un feu. Il a aussi parlé des flammes transparentes. C'est le moment où les flammes sont les plus chaudes.

Olivier Mckay, 5^e année

Nous sommes allés dans le local des élèves de la classe de 3^e et 4^e année. Les pompiers, Benjamin et Nicolas, nous attendaient. Nous avons eu la chance d'avoir une formation sur ce que nous devons faire en cas d'incendie. Ils nous ont appris quels sont les bons réflexes à avoir et nous ont sensibilisés sur les dangers. Par exemple s'il y a le feu, ils nous ont appris ce que nous devons faire. En premier, il est nécessaire de téléphoner au 911. Ils nous avaient dit qu'il faut les appeler en cas d'urgence et de ne pas faire de faux appel. À la fin, il y avait des diplômes pour chacun des élèves. Il avait leur nom écrit : Loïc, Samuel, Clémence, Dalie, Kilian, Benjamin, Rebecca, Evalencya, Olivier, Dylan, Nathan, Émile, Abby. Les élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année ont aussi eu leur formation et leur diplôme.

Dalie Girouard, 6^e année

Fête d'Halloween

Aujourd'hui, nous allons échanger avec vous sur le sujet de notre fête d'Halloween qui s'est déroulée la journée du 31 octobre 2025. C'était une grande célébration avec un buffet de déjeuner, une collation spéciale et un jeu de Zombies contre Humains ? En premier, je vais vous présenter le déroulement de la journée. Après la dégustation de notre grandiose assiette de tranches de pain doré, de bacon, de fruits et de nombreuses pâtisseries, nous avons fait un défilé. Le but était de présenter nos costumes. Nous avons donc fait un grand défilé par catégories dans la salle du gymnase. Rebecca s'occupait de choisir une musique appropriée. Après le défilé, la moitié des écoliers



de la classe de 4^e, 5^e et 6^e année se sont dirigés vers la salle d'anglais pour créer le merveilleux et traditionnel tunnel de la peur. Les personnes qui ont participé à la création de ce tunnel sont : Kilian Geffroy-Cyr, Olivier McKay, Émile Lajoie, Nathan Beaudoin, Rebecca St-Cyr, Evalencya Santana Berthelette, Benjamin Dugay et Loïc Hounsell.

Mme Edith Lefrançois et Mme Jessica St-Jean ont accompagné les élèves. Quelques autres élèves sont venus dans le local des 3^e et 4^e année pour jouer au Loup garou. L'autre partie des élèves de l'école concoctait une collation de bibittes en fruits ! Des bananes et du fruit du dragon avec des yeux, des fraises fantômes, etc. C'était vraiment bon ! Les personnes qui ont participé au Loup garou animé par Samuel sont : Thomas Barbeau-Girard, Lou Molière, Théo Lajoie, Mathéo Grégoire-Ducharme, Danielle Douaire, Nemaya Spencer, Astrid Gagnon-Lavoie et Dalie Girouard. Ceux qui ont participé à la collation spéciale sont : Mathéo Anglehart, Abby Anglehart, Élodie Devost-Chérif, Mathis Hounsell, Éliam St-Cyr et Mathilde Geoffroy. Après la préparation, c'était l'heure de la récréation !

Les écoliers ont joué au Master, au Ballon Poire et à se faire peur avec leurs merveilleux costumes ! Il y avait une faucheuse, un robot meurtrier, des infirmières tueuses, des sorcières et sorciers, une Banane Fortnite et un Bob le Mignon. Lorsque la récréation frissonnante fut terminée, la collation spéciale a pris place ! Les élèves ont mangé de délicieux fruits préparés avec amour. Lorsque la collation spéciale était terminée, la partie de la journée LA PLUS **TERRIFIANTE** a commencé : le

tunnel de la peur. Pendant que les élèves criaient pour leur vie dans le tunnel, en attendant, les autres ont regardé le film : Chair de Poule 2 : Halloween Hantée. Quand nous avons traversé le tunnel, nous nous dirigeons vers le sous-sol pour manger et jouer. Le tunnel de la peur était constitué de tapis et de matelas. Pour sortir, tu devais trouver une souris à l'intérieur d'un bol



de spaghetti. Dans le tunnel, les élèves criaient et te tiraient les jambes. Lorsque tout le monde avait terminé, les organisateurs ont annoncé les gagnants. Bravo à Nemaya Spencer et Astrid Gagnon Lavoie avec un temps de 1 min et 2 secondes !

Après le tunnel, les enfants ont participé à une partie de cache-cache. Les meilleures cachettes ont été le local d'Éric et le placard dans la classe d'Anglais. Après c'était le dîner. Les enfants se sont réjouis quand Mme Marie-Josée a apporté des croissants aux saucisses et des cupcakes. Mme Andréanne a apporté des biscuits en forme de monstres ! Après le dîner, ce fut l'heure de vérité. Qui peut survivre une apocalypse de zombies ? Alors que Evalencya Santana Berthelette expliquait l'histoire, Réjean et sa bande de zombies se sont infiltrés dans l'école. Nous avons couru

de notre plus grande vitesse vers l'étage du haut pour leur échapper et aussi pour déchiffrer les énigmes. Tout en haut, on courait dans les corridors, cachés dans les locaux. Des zombies tournoyaient partout dans les corridors ! Quelques personnes se sont fait toucher dans la première ronde, incluant : Flora McKay, Nemaya Spencer et Dalie Girouard. Dans la deuxième ronde, Loïc Hounsell, Mathis Hounsell, Théo Lajoie, Mathéo Grégoire-Duchame, Matteo Anglehart et Abby Anglehart se sont fait mordre. La troisième ronde était la plus excitante pour Samuel Guérin Carrier. Il a couru dans le gymnase, seulement pour se faire attraper. Il a été suivi par Benjamin Dugay et Kilian Geoffroy-Cyr qui se sont fait dévorer à leur tour. Dans la quatrième ronde, presque tous les élèves de la classe des petits ET des grands se sont fait dévorer incluant : Thomas Barbeau-Girard, Élodie Dévost-Cherif, Astrid Gagnon-Lavoie, Éliam St-Cyr, Émile Lajoie et Rebecca St-Cyr. Nous entrons dans l'avant-dernière ronde où les seuls survivants sont Lou Molière, Nathan Beaudoin et Olivier McKay. Ils dévalèrent les escaliers en connaissant les chiffres mystérieux. Lou ne descendit pas. C'était un bon choix, car Nathan et Olivier se firent dévorer. Il ne restait que Lou.

La Ronde finale ! Ronde 5. Lou prit la cloche de la récréation, repoussant les zombies. Il se rendit au coffre-fort, sonnant la cloche. Il a écrit les chiffres et il a réussi ! Il a eu une cloche ultrapuissante, capable de faire endormir les zombies restants. Il avait réussi ! Ouf ! Tout un jeu ! Il a pu ouvrir le coffre-fort et il nous a remis un sac de bonbons à chacun. Puis, la journée fut terminée. Nous n'aurions pas pu faire ce projet sans les bénévoles extraordinaires, qui se sont occupés du buffet et des décorations. D'ailleurs, merci infiniment à Sylvie Lavergne pour sa grande générosité et implication ! Merci aussi à tous les parents qui se sont impliqués comme Sylvie Boivin, Marie-Josée Simard et Andréanne Baillargeon. Merci aussi à Réjean pour son implication dans cette belle fête...

Samuel Guérin Carrier, ministre de la Culture, 5^e année

Nous avons fait ces activités pour fêter l'Halloween et pour nous amuser avec nos amis.e.s et nos enseignants. La fête a duré toute la journée. Nous étions tous déguisés. Pour le cours d'éducation physique, nous avons joué au jeu de tag. Ce jeu a été préparé par M. Réjean. Le but était que les humains devaient endormir les zombies avec la cloche magique. Les humains ont gagné. À la fin, nous avons tous eu un petit sac de bonbons. Le club Opti-jeunesse (ancien Club Optimiste) nous a donné beaucoup de bonbons à chacun. Merci !! Toutes ces activités ont eu lieu soit dans la grande salle, un petit peu à l'extérieur ainsi que dans toutes les classes comme la classe d'anglais/musique. Merci d'avoir lu !

Kilian Geoffroy-Cyr, ministre de l'Environnement, 6^e année

Randonnée pédestre dans le sentier du Mont Marcil et visite du vignoble

L'activité s'est déroulée au vignoble de Saint-Gabriel-de-Brandon. Nous y sommes allés en marchant par le sentier du mont Marcil. Cela nous a pris une heure. Cette sortie a été proposée par moi-même, Émile Lajoie. Ma sortie a été choisie par les enseignants. Ils ont vraiment aimé mon idée, car c'était une sortie en plein air. En plus, tout était complètement gratuit. En plus, lors de la visite du vignoble, nous avons appris plein d'informations. Par exemple, on nous a expliqué chacune des étapes pour l'embouteillage du vin. Nous avons participé à une visite du vignoble animée par Marie. Tout d'abord, nous avons visité la cave à vin, suivi par la visite d'une grange remplie de tracteurs et d'antiquités. Ensuite, nous avons formé deux groupes : un groupe où les élèves pou-

vaient aller visiter l'autre grange et l'autre groupe pouvait aller observer les vignes de plus près.

Émile Lajoie, ministre des Sports, 4^e année

Aujourd'hui, je vais vous parler de l'activité que nous avons déjà vécue lors de notre visite au vignoble! Nous avons fait cette activité dans le sentier du Mont Marcil situé entre Saint-Didace et le Vignoble à Saint-Gabriel-de-Brandon, car nous sommes une école plein-air. Cette activité a eu lieu le vendredi 24 octobre, donc la semaine avant l'Halloween. Nous avons été chanceux, car il faisait beau. En plus de cela, il faisait chaud. Le sentier n'était même pas humide. Une fois rendus sur les lieux du vignoble, nous avons visité la cave à vin. Nous avons failli ne pas pouvoir la visiter puisqu'il y a eu un problème électrique. Heureusement, il a été vite réglé. Ensuite, ils ont répondu à nos questions. Nous sommes ensuite allés dans le chai. C'est l'endroit où ils font l'embouteillage du vin. Par la suite, nous avons visité les granges où il y a de nombreux tracteurs.



Nathan Beaudoin, 6^e année

Visite de la conseillère municipale Jocelyne Bouchard

Aujourd'hui, je vais vous parler de la rencontre que nous avons eue avec Madame Jocelyne Bouchard, la conseillère municipale. L'animation a commencé à 10 h 50 et a fini à 11 h 56 le 6 novembre dernier. Normalement, la période du dîner débute à 11 h 52, mais nous voulions absolument prendre une photo avec elle pour le journal. Son plus grand rêve pour St-Didace est qu'il y est moins d'individualisme entre les citoyens et les citoyennes, c'est-à-dire que les habitants et habitantes coopèrent un peu plus et qu'ils s'entraident. Elle tient aussi à ce que l'école de St-Didace ne ferme pas. Elle nous a aussi expliqué que les règlements doivent être respectés. Par exemple, si un citoyen ou une citoyenne fait une construction comme un deuxième étage sans permis, il y aura une amende qui sera donnée. Cela peut même aller jusqu'à l'obligation de défaire le deuxième étage. Alors, petit conseil pour vous : demandez toujours un permis avant de procéder à une nouvelle construction. Elle nous a aussi expliqué les responsabilités de la municipalité. Par exemple, voici les principaux domaines de compétence de la municipalité : les activités communautaires et les parcs, le développement communautaire et culturel, le développement économique local, l'eau potable et l'assainissement des eaux usées, la gestion des matières résiduelles, l'habitation et logement social et pour finir, les loisirs et cultures. En parlant de cela, je voudrais remercier les élus de la municipalité pour tout ce qu'ils font pour rendre le village meilleur.

Clémence Viau, ministre de la Santé et de la Sécurité publique, 6^e année

L'animation s'est passée dans le local de 3^e et 4^e année. Elle est venue pour nous expliquer pour-

quoi elle s'est présentée pour être une élue municipale il y a plus de 12 ans. Tout d'abord, elle considérait que c'était important d'avoir la parité au sein du conseil. Cela veut dire qu'il y a autant de femmes que d'hommes aussi, elle déteste l'injustice. Elle voulait également défendre les droits des citoyens de St-Didace. Par exemple, elle veut aussi que notre école reste ouverte, car il y a de moins en moins de familles qui aménagent à St-Didace. Elle s'est beaucoup impliquée dans la fête du 150^e anniversaire de St-Didace. Elle privilégie les relations humaines. Par exemple, elle est dans plusieurs comités et elle a travaillé sur des projets comme celui de la Maison de la Rivière et la bibliothèque également. Aussi, Mme Edith trouvait cela important que nous puissions connaître les élus municipaux. D'ailleurs, d'ici la fin de l'année, nous avons l'intention de tous les rencontrer.



Evalencya Santana Berthelette, ministre de l'Éducation, 5^e année

On s'est tous assis en demi-cercle soit dans un fauteuil qui bascule ou encore une coquille. Sur une mini-table, Abby, Evalencya et Clémence notaient sur des feuilles pour bien garder toutes les informations qu'elle disait. Juste avant qu'elle arrive, tous les élèves ont préparé plein de questions. Elle nous a montré des images des endroits où elle a travaillé. Par exemple, elle a déjà été l'attachée politique de Gilles Duceppe. Avec lui, elle s'est rendue à la Chambre des Communes à Ottawa. C'est l'endroit où les politiciens se rassemblent et parlent des projets de loi et des enjeux canadiens.

Abby Anglehart, 4^e année

Visite de Mme Marie-Pier Comtois, préposée aux bénéficiaires

Aujourd'hui, nous allons vous parler de la présentation qu'on a eue par Marie-Pier Comtois, la maman de Loïc et de Mathis. Elle est venue parler de son travail. Marie-Pier travaille dans le CHSLD Désy à St-Gabriel-de-Brandon depuis cinq ans. Au centre Désy, ils s'occupent des personnes atteintes de paralysie, de perte d'autonomie physique et/ou mentale. Ce centre aide les familles qui n'ont pas les ressources pour prendre soin de ces personnes. Les employés qui s'occupent de ces résidents sont extrêmement gentils et s'adaptent avec chacun d'eux pour qu'ils se sentent à l'aise. Par exemple, ils doivent aider certains à s'habiller, car ils ne



peuvent pas rester toute la journée en pyjama. Heureusement, il existe des vêtements adaptés. Ils s'attachent par en arrière. Ça sert à ne pas blesser les résidents et à faciliter la tâche des employés. Il existe des chandails, des jupes et des pantalons. Par contre, les vêtements adaptés coûtent très cher : environ 50 \$ à 60 \$ chacun. Pour aider les personnes en perte d'autonomie à se lever le matin, il existe des lève-personnes. Cet objet permet de soulever la personne en douceur à l'aide d'une machine. Pour les personnes en surpoids, on utilise une alaise glissante. On la place en dessous du patient et la fait doucement glisser sur les draps du lit de façon à ce que le résident soit en position assise. Il existe aussi un bain lit pour les personnes qui ont un trauma avec l'eau ou qui ne peuvent pas se lever. C'est un objet gonflable qui empêche d'avoir de l'eau dans le lit, car c'est relié à un tuyau qui mène à une chaudière pour recueillir l'eau. Marie-Pier travaille dans ce domaine pour aider les gens, car elle a un très grand cœur. Elle aime son travail et ne souhaite pas le quitter. Merci de nous avoir lus et bonne journée.

Rebecca St-Cyr, première ministre, 5^e année

Elle est venue à l'école Germain-Caron de St-Didace le 6 novembre 2025. On peut dire que Marie-Pier est vraiment passionnée par son travail. Elle passe plus de temps avec les résidents où elle travaille qu'avec ses enfants. Je le sais parce que je suis l'un de ses enfants. Nous sommes donc chanceux qu'elle a pris de son précieux temps pour venir nous expliquer son emploi. On peut dire qu'elle est fière que ses enfants suivent la trace de sa famille, car elle est aussi venue à l'école Germain-Caron lorsqu'elle était une enfant. Pour parler de son travail, elle a amené des habillements de personnes âgées aussi une alaise glissante en tissu pour nous faire une démonstration. Par exemple, elle a demandé à mon enseignante, Mme Edith, si elle pouvait l'habiller avec les vêtements adaptés. Pour l'alaise glissante, elle a demandé à Samuel de faire la démonstration.



Loïc Hounsell, 4^e année



GOUTTIÈRES
Jonathan Villeneuve
gouttieresjonathanvilleneuve.com

Bureau:
450-835-3741
Cell: 418-654-0505
Courriel: gouttiere.villeneuve@gmail.com

Propriétaire installateur depuis 2010

RBQ: 5775-4335-01



Marche hivernale sur le sentier : obligations et délectations !

L'hiver est une belle saison pour marcher sur le sentier alors que les rues et les chemins offrent parfois des conditions de marche moins enivrantes avec le sable, le gravier, le sel et la gadoue. Chose certaine, la neige est moins sale en forêt et dans les champs. Bien habillé et bien chaussé selon les conditions du jour, on peut garder la forme en déambulant dans les paysages naturels.

Rappelons encore des obligations afin d'assurer une promenade agréable, voire délectable, pour toutes les personnes présentes sur les quatre kilomètres de sentier entre le village et le vignoble.

Obligations

L'exigence d'avoir son chien en laisse n'est pas un caprice ou encore une simple recommandation émise par Loisirs Saint-Didace en tant qu'organisation gestionnaire du sentier. C'est une loi provinciale. Il s'agit du « Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ».

En public, un chien doit être tenu en laisse et cette laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 mètre (6 pieds). De plus, un chien de 20 kg et plus (44 livres et plus) doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

Durant l'automne, des rencontres avec des personnes habitant Saint-Didace ont encore davantage attiré mon attention sur les grands malaises, voire les frayeurs qu'elles vivent en anticipant ou en vivant une rencontre avec un chien en liberté. Même en laisse, un chien agité et sautant vers les êtres humains peut être très intimidant. Des personnes s'interdisent ainsi de venir marcher sur le sentier. Par simple respect du cadre réglementaire et surtout par un minimum d'empathie pour toutes les personnes croisées sur le sentier, il importe de garder son chien en laisse. Que le chien ait bénéficié ou non d'une éducation canine adéquate, le règlement s'applique. Il en va du bien-être et de la sécurité des personnes sur le sentier.



*Soleil en début d'après-midi sur le sentier
en approchant du point de vue*

Un chien en laisse n'est pas en soi pas un chien malheureux ou opprimé. Durant l'été, nous avons eu la visite d'un couple d'amis accompagné de leur chien. Celui-ci a bien appris à déambuler en laisse en étant calme. Il semblait heureux de marcher en laisse avec nous sur le trajet entre la maison et le vignoble.

Par respect pour toutes les autres personnes sur le sentier et par respect pour le cadre réglementaire, nous rappelons l'obligation de tenir le chien en laisse.

Pour en connaître davantage : <http://québec.ca/encadrementchiens>



Vidéo de 1 min 25 s du MAPAQ : <https://www.youtube.com/watch?v=uARPjvDQ8YA>

Délectations

Il n'est pas nécessaire de rappeler qu'en hiver, il fait froid et que les journées sont plus courtes. Toutefois, bien protégé du vent, durant des journées plus clémentes, il est possible d'apprécier les bienfaits des rayons solaires.

En matinée, c'est dans les parties champêtres du sentier qu'il est possible d'avoir une exposition directe au soleil. Dans les portions du sentier sur les hauteurs du village, derrière l'église, on pourra assez ainsi facilement localiser des endroits à l'abri des vents du nord et de l'ouest afin d'avoir une exposition au soleil.

Tôt en après-midi, c'est plutôt dans la portion du sentier entre le point de vue et le vignoble qu'on pourra être exposé au soleil. Plus précisément, c'est dans la portion entre le kilomètre 1 depuis le village, soit au point de vue, et le kilomètre 3, qu'on pourra avoir le soleil dans le visage en marchant dans la direction du vignoble, et avoir le soleil dans le dos au retour. À l'aller, avec le soleil en face, on sera en contre-jour. Au retour, avec le soleil dans le dos, moins éblouis, on pourra mieux distinguer les couleurs du paysage. Il arrive parfois de bien ressentir la chaleur du soleil dans le dos en observant les paysages hivernaux.

Délectations et obligations vont ensemble

Les personnes avec des chiens qui ont l'obligeance de respecter leurs obligations, les deux mots ayant la même racine, permettent à toutes les autres personnes sur le sentier de mieux vivre les délectations recherchées par une promenade en nature. Il est nettement plus facile d'apprécier une marche et une pause, le visage tourné vers le soleil avec les yeux fermés, sans être stressé par une présence canine agitée, envahissante et intimidante.

Tom Berryman
Loisirs Saint-Didace

PRÊT-À-MANGER D'ICI, LIVRÉ CHEZ VOUS



Commandez dès
maintenant sur notre
boutique en ligne

imparfait-e.ca



FIÈREMENT DIDACIEN

PILES LITHIUM (ION)

Décembre 2025

Où on en retrouve ?

Dans différents appareils électroniques du quotidien dont notamment:

- cellulaire, tablette, montre intelligente;
- outils électriques;
- produits de vapotage;
- produits d'électromobilité tels que trottinettes, scooters et vélos électriques; triporteurs et quadriporteurs.



Quels sont les risques ?

C'est pendant le temps de charge que les risques sont augmentés. Ne chargez donc pas vos appareils au-delà de la durée recommandée. La surcharge peut faire chauffer la pile, ce qui peut causer un **incendie** ou une **explosion**.

Les piles sont sensibles aux impacts, à l'humidité et aux températures extrêmes. L'endommagement de cellules d'une pile peut mener à un **incendie** même s'il n'y a pas de signe immédiats.

Utilisation

Débranchez la pile ou l'appareil dès que la charge est terminée.

Évitez de charger sur un mobilier rembourré (lit, sofa, etc.) car la chaleur peut s'accumuler autour de la pile.

Toujours utiliser des modèles de piles prévus par le fabricant d'un appareil
NE JAMAIS charger un appareil dans un corridor ou près d'une issue.

Entreposage

Entrepochez les piles au sec à température ambiante.



Récupération de matériel informatique ou électronique

Vous pouvez disposer sécuritairement de tout matériel informatique ou électronique dans les dépôts municipaux ou écocentres. Pour connaître les différents endroits de dépôts:



Tél: 450-836-7007 poste 2547

Courriel: infoqmr@mrcautray.qc.ca



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'AuRay
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Des découvertes et du plaisir pour vos enfants pendant les vacances de Noël et la relâche.

Voici quelques idées simples à garder à portée de main et à ressortir pendant les vacances :

- Imprimez des jeux stimulants (crevale.org/chroniques/jeux-et-activites);
- Lisez une histoire passionnante dont vous êtes le héros ou l'héroïne sur le site Web tonaventure.com;
- Découvrez de nouvelles lectures (<https://bit.ly/idees-lectures>).

Ces activités permettent aux enfants de s'amuser tout en enrichissant leur temps libre. Elles les aident à garder leur esprit allumé et à stimuler leur curiosité.

Prendre le temps de jouer, de lire et de découvrir avec ses enfants est précieux. C'est aussi une façon simple de soutenir leur réussite éducative, même pendant les vacances.

Qu'est-ce que le CREVALE?

Le CREVALE est un organisme qui soutient les organisations et les personnes ayant à cœur la réussite éducative de tous.

Rédaction : crevale.org

MÉLISSA CHAMPOUX, CHRISTIAN GAGNON, JEAN-PHILIPPE BRISSETTE & YANNICK OUELLET
PHARMACIENS INC.

AFFILIÉS À : 



SERVICES PROFESSIONNELS OFFERTS :

- ❖ Gamme de produits pour patients stomisés
- ❖ Location de béquilles, cannes, fauteuils roulants et marchettes
- ❖ Clinique santé/voyage
- ❖ Soins infirmiers
- ❖ Renouvellement de vos ordonnances en ligne
- ❖ Consultation de votre dossier pharmaceutique en ligne
- ❖ Demande de relevé pour les déclarations d'impôts

 TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE **GRATUITE**
«FAMILIPRIX - MA PHARMACIE»!

 Téléchargez dans l'App Store  DISPONIBLE SUR Google play

110, rue Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon

Tél. : 450 835-4774 • Téléc. : 450 835-9880 • Courriel : phciechampoux@yahoo.ca



Le comité des Amis de l'environnement – Nos bords de route, J'me ramasse – a repris ses activités pour 2026.

Des représentants de cinq municipalités des environs, dont Saint-Didace, y participent. Des citoyens de Saint-Didace s'organisent à nouveau cette année pour prendre part aux activités.

Deux dates sont à retenir :

- **Corvée de nettoyage - 2 mai 2026**

Nous sommes à la recherche de bénévoles

La prochaine corvée collective de nettoyage des bords de route aura lieu le 2 mai 2026. L'an dernier, l'activité s'est déroulée dans cinq municipalités, dont Saint-Didace, où près d'une quarantaine de bénévoles ont participé. Au plaisir de vous revoir cette année !

- **Projection du documentaire La richesse de nos ordures - 23 avril 2026**

Dans le cadre de ses activités d'information et de sensibilisation liées au nettoyage des bords de route et à la gestion des matières résiduelles, le documentaire La richesse de nos ordures, tout juste paru, sera présenté le 23 avril 2026 au Bal Maski, à Saint-Gabriel, en présence du réalisateur Dominic Simard et du vidangeur Simon Paré-Poupart.

La Municipalité de Saint-Didace collaborera au projet en offrant un lieu de rassemblement au service de la corvée collective, le Chalet des Loisirs, situé au 25 rue Allard.

Un lieu où des parents bénévoles de l'école Germain-Caron tiendront la collecte annuelle de bouteilles, afin de récolter et trier tous les contenants consignés qui seront amassés par le projet Nos bords de route, J'me ramasse !

À mettre à votre agenda !

D'autres informations suivront.

Pour plus d'information : info@amisdelenvironnement.com

Les Amis de l'environnement de Brandon



Marché Brandon

Venez découvrir des produits de chez nous pas loin de chez vous !



HORAIRE

LUNDI	FERMÉ
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	12h00 à 18h00
JEUDI	12h00 à 18h00
 VENDREDI	11h00 à 19h00
SAMEDI	10h00 à 17h00
DIMANCHE	FERMÉ

401 rue Maskinongé, Saint-Gabriel | 450 835-9191
marchebrandon.org



Vous cherchez une salle à louer pour les fêtes, avec cuisine toute équipée, tables et espace pour festoyer ?

Dans le décor enchanteur du Collectif La Nuée, à Saint-Didace, nous avons ce qu'il vous faut.



Pour information et réservation :

collectiflanuee@gmail.com

Téléphone: 450 589-6847

RONA

**QUINCAILLERIE
PIETTE** ENR
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

450 835-4733

**Amélie & Jonathan
Lefrançois**

BEL JOB

MINI EXCAVATION

TERRASSEMENT EXCAVATION GÉNÉRAL

LIVRAISON DE TERRE/PIERRE/SABLE



450 589-0303



info@bel-job.ca

Joyeuses Fêtes!

Nous vous souhaitons douceur et magie en cette période de réjouissances. Que la nouvelle année soit sereine et remplie des petits bonheurs de la vie.

Meilleurs vœux à vous et à toutes les personnes qui vous sont chères!

Horaire des Fêtes

24 décembre - 9 h à 12 h
25 et 26 décembre - Fermé
27 au 30 décembre - Horaire normal
31 décembre - 9 h à 12 h
1^{er} et 2 janvier - Fermé

Profitez de nos services en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- 1 800 224-7737 (1 800 CAISSES)
ou 1 888 233-2473 (1 888 AFFAIRE)
- guichets automatiques

 **Desjardins**
Caisse du Nord de Lanaudière



Association à but non lucratif

Notre mission :

**Organiser des activités de
prévention et de mise en forme
pour une meilleure
qualité de vie !**

VIACTIVE - exercices en salle
(Dynamique et Allégé)

TAI CHI ~ YOGA ~ QI GONG
GYMNASTIQUE DU CERVEAU

SANTÉ ET MISE EN FORME
STRETCHING

BADMINTON ~ PICKELBALL

RANDONNÉES PÉDESTRES

RANDONNÉES À VÉLO

DANSE EN LIGNE

PÉTANQUE

1111 chemin du Mont-de-Lanaudière

Municipalité St-Gabriel, Qc

J0K 2N0

450.835.3592

Courriel : santeacoeur@outlook.com

Site internet : www.santeacoeur.org



Desjardins

Caisse du Nord de Lanaudière

Huit points de service pour mieux vous servir!

Un seul numéro : **450 886-3843**

www.desjardins.com

Centre de service Saint-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel

Saint-Gabriel-de-Brandon

J0K 2N0

450 835-3428

**ENTREPRISE
ST-DIDACE
CONSTRUCTION NEUVE**

RÉNOVATION GÉNÉRALE

450-752-9281



450-752-9281



ent.st-didace@outlook.com



1845 QC-349 Saint-Didace, QC J0K 2G0



entreprisesstdidace.com



EXCAVATION
ALLARD

INSTALLATION DE FOSSE SEPTIQUE, TERRASSEMENT
TRANSPORT EN VRAC DE GRAVIER, SABLE, TERRE, PIERRE ETC.
513 Rte 348 Saint-Didace, QC J0K 2G0
450-835-4501



Réjean Allard, prop.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE **REMORQUAGE**

450 835-4664
541, Route 348
St-Didace (Québec) J0K 2G0

GARAGE ST-DIDACE INC.



Atelier Labelle Durand
info@atelierlabelledurand.com
www.atelierlabelledurand.com
511 rue Principale, St-Didace
(450) 835-9575



Lefrançois Sports
133 rue Dequoy, St-Gabriel-de-Brandon J0K 2N0
450.835.2844

Les Entreprises



Nico
Licence RBQ : 5761-2103-01

Mini-excavation et rénovations résidentielles

450 760-0544
lesentreprisesnico2018@hotmail.com



DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS POUR TOUTES LES FAMILLES !

Nos services

Halte-garderie : Besoin de faire garder ton petit pour ½ journée, une journée ou 2 ? Besoin de répit ? Contacte-nous.

Joujouthèque : gratuit pour les membres

Soutien en allaitement : Rencontre gratuite avec une consultante IBCLC, jumelage avec une maraine d'allaitement.

Relevailles à domicile gratuites : pour nouvelle ou future maman (certaines conditions)

Et bien plus.

Nos activités en décembre

Brin de jasette : Tous les mercredis, 9 h 30 à 11 h 30. Café et collation offerts. Enfants bienvenus. Gratuit.

Atelier méthode Bonapace — gestion de la douleur à l'accouchement : 4 décembre, 19 h à 21 h 30, 50 \$ (rabais de 10 \$ sur les inscriptions en ligne)

Atelier de cuisine parent-enfant sur le thème de Noël : 9 décembre, 9 h 30 à 11 h 30, gratuit.

Halte future et nouveaux parents — le sommeil de bébé : 9 décembre, 10 h à 11 h 30, gratuit.

Rencontres prénatales — session de 5 rencontres débutant le 10 décembre, 19 h à 21 h, en virtuel ou en présence, 40 \$.

Jeu animé — création d'un bac de jeux sensoriel : 11 décembre, 13 h 15 à 15 h 15, 5 \$

Info et inscription : www.ciblefamillebrandon.com ou 450-835-9094

MIELLERIE
Petite Maskinongé

Produits de la ruche

Steve Brisson et Andrée Coulombe, artisans-apiculteurs

Ouvert sur rendez-vous

340, rue Principale, Saint-Didace, Qc, J0K 2G0 450.835.9529

Produits de la ruche

- Miel brut cru
- Bougies et cire d'abeille
- Propolis
- Vente de ruches et de nucléi
- Service de pollinisation

mielleriepetitemaskinonge.ca

mpetitemaskinonge@gmail.com

Méli-Mélo

Dates à retenir en décembre 2025 et janvier 2026

Les lundis **1, 15 et 29 décembre 2025** : bacs de déchets

Les mercredis **3, 17 et 31 décembre 2025** : bacs de récupération

Les lundis **12 et 26 janvier 2026** : bacs de déchets

Les mercredis **14 et 28 janvier 2026** : bacs de récupération

Info biblio, p. **5**

Info studio lab, p. **6**

Prochaine séance du conseil, **le lundi 15 décembre à 19 h 30 (Budget) et 20 h 30 séance ordinaire** à la Maison de la Rivière située au 531 rue Principale.

Le 15 janvier 2026 : date de tombée pour le prochain journal.

Pour nous faire parvenir vos articles, vos petites annonces ou si vous désirez recevoir une version électronique du journal, veuillez écrire à journal@saint-didace.com



HORAIRE MUNICIPAL

Lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

Vendredi : Fermé

VACANCES

Estivale : 16 août 2025 au 2 septembre 2025

Hivernale : 22 décembre 2025 au 05 janvier 2026

POUR NOUS REJOINDRE

(450) 835-4184

Municipalité : info@saint-didace.com

Urbanisme : urbanisme@saint-didace.com

Équipe du journal :

Raymonde Ally

Chantale Dufort

Audrey Soulières

Julie Beaulieu

Sylvain Belisle

Normand Grégoire

Martin Larrivée

Élisabeth Trudeau

Impression

Manon Rainville Design